

**ÉCONOMIE**  
» **RURALE**

## Économie rurale

Agricultures, alimentations, territoires

313-314 | Septembre - décembre 2009

Varia

---

# Impact des politiques commerciales sur le marché du poulet au Cameroun. Intérêts et limites d'un modèle d'équilibre partiel

*Impact of trade policies in Cameroon chicken market. Interest and limits of a partial equilibrium model*

Catherine Laroche Dupraz, Cyprien Awono et Dominique Vermersch

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/2395>

DOI : 10.4000/economierurale.2395

ISSN : 2105-2581

### Éditeur

Société Française d'Économie Rurale (SFER)

### Édition imprimée

Date de publication : 5 décembre 2009

Pagination : 67-84

ISSN : 0013-0559

### Référence électronique

Catherine Laroche Dupraz, Cyprien Awono et Dominique Vermersch, « Impact des politiques commerciales sur le marché du poulet au Cameroun. Intérêts et limites d'un modèle d'équilibre partiel », *Économie rurale* [En ligne], 313-314 | Septembre - décembre 2009, mis en ligne le 05 décembre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/2395> ; DOI : 10.4000/economierurale.2395

---

# Impact des politiques commerciales sur le marché du poulet au Cameroun

## Intérêts et limites d'un modèle d'équilibre partiel

Catherine LAROCHE DUPRAZ et Cyprien AWONO • INRA, Agrocampus Ouest, UMR 1302, Rennes  
Dominique VERMERSCH • Agrocampus Ouest, Département Économie rurale et Gestion, Rennes

### Introduction

Jusqu'en 1994, les marchés agricoles camerounais étaient protégés par des droits de douanes et des taxes additionnelles s'élevant au total de 41 à 88 % selon les produits (FAO, 2006). Les importations camerounaises de produits avicoles étaient quasi-inexistantes (FAO, 2006 ; ACDIC, 2005a). En 1994, dans un contexte de mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel et de dévaluation du franc CFA, le gouvernement camerounais a signé le traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), dont l'un des objectifs poursuivis était la mise en place d'un système douanier commun (FAO, 2006 ; UDEAC, 1993 et 1994 ; CEMAC, 1994). Un tarif extérieur commun (TEC) fut adopté. Afin d'accroître la consommation de protéines animales des consommateurs urbains à faible pouvoir d'achat, la volaille y a été tout d'abord classée « bien de première nécessité » et, à ce titre, assujettie au droit de douane réduit de 5 %, les autres taxes restant inchangées (Direction générale des douanes du Cameroun, d'après CCIMA 2005)<sup>1</sup>. À partir de cette année-là, le marché camerounais du poulet s'ouvre aux importations des pays tiers et la filière avicole camerounaise est confrontée aux importations massives de découpes de poulet congelé à bas prix en provenance de l'Union européenne, des États-Unis et du Brésil.

Malgré la classification du poulet dans les biens soumis au TEC de 20 % à partir de 2000 (UEAC, 1999 ; CEMAC, 2004), les importations de poulet, essentiellement sous la forme de découpes congelées, ont continué de se développer et la consommation totale de poulet s'en est trouvée accrue dans la population camerounaise. Si cette évolution a permis à la fois d'approcher le niveau de consommation préconisé par l'Organisation mondiale de la santé en matière d'apports en protéines animales (Teleu-Ngandeu et Ngatchou, 2006), et de développer un secteur d'importation florissant (FAO, 2006), elle s'est également accompagnée d'une crise importante du secteur productif, entraînant la fermeture de nombreux élevages industriels ou semi-industriels (ACDIC, 2005a ; CCIMA, 2005). Des enquêtes menées par l'ACDIC (2005b) montrent que la position des consommateurs est partagée : tout en appréciant l'accès à un poulet importé moins cher que le poulet local, les citoyens sont sensibles à la menace de disparition du secteur productif avicole national. La crise de la filière avicole locale a été telle qu'à partir de 2004, le gouvernement camerounais, sensibilisé par les associations citoyennes et les organisations de producteurs locaux à l'accroissement de la dépendance alimentaire du Cameroun aux importations, a accru les taxes nationales imposées aux importations de volailles et a appliqué des mesures effectives de restrictions quantitatives des importations (ACDIC, 2005b ; FAO, 2006).

Dans un tel contexte, le recours à une analyse en équilibre partiel doit théorique-

1. Direction générale des douanes du Cameroun : <http://www.douanescustoms.gov.cm/fr/modules/douane/index.php?code=503>

ment permettre de clarifier la nature des gains et des pertes économiques consécutifs à la mise en œuvre de politique commerciale de protection (augmentation des droits de douane, limitations quantitatives à l'importation) *versus* d'ouverture aux frontières et les quantifier. L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt et les limites d'une telle approche dans le cas du marché du poulet au Cameroun, en confrontant l'analyse théorique aux réalités observées sur le terrain.

La première partie présente tout d'abord les données du marché du poulet au Cameroun, et les travaux d'enquête réalisés sur le terrain pour valider et compléter ces données. Un modèle d'équilibre partiel est ensuite développé graphiquement. Nous distinguons explicitement dans notre modèle des consommateurs à très faible pouvoir d'achat et des consommateurs plus aisés, les deux types de consommateurs n'attribuant pas la même valeur à la consommation de poulet. L'hypothèse d'une parfaite substituabilité des poulets local et importé est retenue en première approche. Cette dernière hypothèse est discutée, en regardant dans quelle mesure la prise en compte de la différence de présentation des deux poulets en concurrence viendrait modifier les résultats du modèle. Le modèle est alors développé analytiquement de façon à évaluer à sous forme paramétrique, les gains et les pertes des agents lors du passage d'une situation d'autarcie à une situation de libre-échange. Deux séries de résultats sont ensuite exposées dans la deuxième partie. Après la présentation des résultats d'enquêtes relatifs aux prix du poulet, et malgré le déficit de données statistiques disponibles, nous nous risquons à présenter une approche chiffrée grossière, à interpréter en termes d'ordre de grandeur, des effets de la libéralisation du marché sur les producteurs et les consommateurs de poulet au Cameroun. Enfin, la troisième partie se consacre à la discussion de ces résultats, avant de conclure dans la dernière partie.

## Matériel et méthodes

### 1. Présentation du marché du poulet au Cameroun

On distingue au Cameroun deux principales filières distinctes de production de poulets, auxquelles s'ajoute l'importation de morceaux de poulets depuis l'étranger, vendus essentiellement sous formes de découpes congelées :

- Le « poulet villageois » est produit dans de petites unités en milieu rural et en plein air. Il est principalement auto consommé ou bien acheté au village par les consommateurs urbains, essentiellement à l'occasion de fêtes religieuses ou cérémonies traditionnelles. La portée symbolique de la consommation du poulet villageois est forte ; les autres types de poulets disponibles sur le marché camerounais se prêtent mal à ces utilisations spécifiques. Les données statistiques sur le poulet villageois sont inexistantes et sa disponibilité dans les villes n'est pas toujours assurée. Pour ces raisons, et dans la mesure où notre travail s'intéresse en premier lieu à l'approvisionnement et à la consommation de poulet en milieu urbain, nous ne tenons pas compte du poulet villageois dans le modèle développé par la suite.
- Le « poulet de chair local » est produit de façon industrielle ou semi-industrielle dans des élevages péri-urbains du Cameroun. Si la main-d'œuvre employée dans ces unités de production est locale, les poussins d'un jour, l'alimentation, les produits vétérinaires et autres intrants ainsi que la technologie de production, sont importés depuis l'Union européenne, la France et la Belgique en particulier (CCIMA, 2005). Ce produit est destiné à la consommation urbaine de viande de poulet ; il est vendu essentiellement entier et vivant sur les grands marchés urbains et périurbains du Cameroun. Les données concernant la production nationale diffèrent selon les sources mais il semble qu'elle est en érosion constante depuis le milieu des années 1990 (ACDIC, 2005a ; Teleu Ngandeu et Ngatchou, *op. cit.* ; FAOstat).

Tableau 1. Évolution de l'offre de poulet de chair au Cameroun entre 1997 et 2003

Année	Prix		Quantité importée (kg)	Offre domestique (kg)
	F CFA/kg	€/kg		
1997	1 950	2,977	3 286 .10 <sup>3</sup>	29 750 .10 <sup>3</sup>
1998	1 900	2,901	7 593 .10 <sup>3</sup>	22 500 .10 <sup>3</sup>
1999	1 850	2,824	9 377 .10 <sup>3</sup>	21 500 .10 <sup>3</sup>
2000	1 815	2,771	11 946 .10 <sup>3</sup>	20 000 .10 <sup>3</sup>
2001	1 800	2,748	13 481 .10 <sup>3</sup>	19 500 .10 <sup>3</sup>
2002	1 760	2,687	14 746 .10 <sup>3</sup>	18 500 .10 <sup>3</sup>
2003	1 745	2,664	22 154 .10 <sup>3</sup>	13 500 .10 <sup>3</sup>

Sources : d'après ADCIC (2005a) ; CCIMA (2005). Les prix indiqués en F CFA dans les sources originales ont été convertis en euros selon le taux de conversion 1 € = 655 FCFA

Sur les marchés camerounais, les prix des produits ne sont pas affichés car ils sont issus d'une négociation entre l'acheteur et le vendeur, et donc propres à chaque transaction. Ceci constitue un obstacle au relevé des prix d'un produit d'autant qu'il est délicat, voire importun, de demander le prix d'un produit qui vient de faire l'objet d'une transaction. De plus, du fait de l'âpre négociation qu'il a eue avec le vendeur, l'acheteur pense le plus souvent avoir fait une bonne affaire. Aussi considère-t-il le prix d'achat du poulet comme un prix « d'associé » et peut être tenté de le majorer lorsqu'on lui demande à quel prix il a acheté le poulet.

Par ailleurs, il est également difficilement envisageable de connaître le poids du poulet de chair local pour chaque transaction, ce dernier étant vendu vif, essentiellement au jugé. Toute tentative d'estimation du poids peut-être très mal interprétée aussi bien par le vendeur que par le consommateur. Il devient par conséquent quasiment impossible de disposer du prix au kilo du poulet si on ne l'achète pas. En revanche, en ce qui concerne les découpes de poulet importé congelées, la négociation entre acheteur et vendeur porte sur le prix au kilo, les produits échangés étant pesés au moment de l'achat.

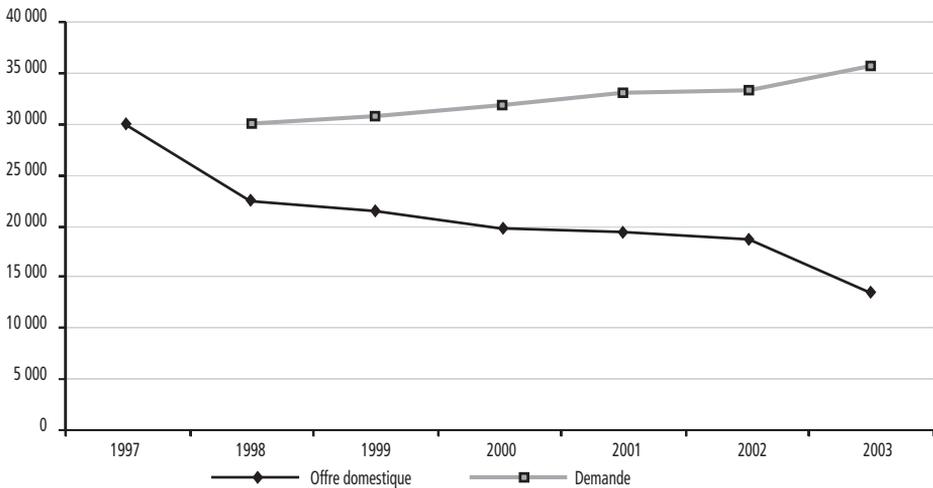
L'Institut national de la statistique (INS, 2004)<sup>2</sup> fournit des moyennes annuelles des

prix à la consommation du poulet de chair local, basées sur des relevés mensuels de prix du poulet vif tirés d'enquêtes auprès des ménages, ramené au kilogramme sur la base d'une estimation du poids moyen du poulet dont la méthode n'est pas précisée. Le prix au kilogramme indiqué entre 2001 et 2003, années les plus récentes dont les données sont disponibles, se stabilise autour de 1 030 F CFA/kg (soit 1,57 €/kg). Sur cette même période, le prix moyen donné par l'INS pour le poulet importé est supérieur : 1 549 F CFA/kg (soit 2,36 €/kg). Mais ces chiffres sont contestés par une partie des professionnels du secteur avicole camerounais. Ainsi la Chambre de commerce et industrie des mines et de l'artisanat (CCIMA, 2005) estime que le prix du poulet de chair local a chuté passant de 1 950 à 1 745 F CFA/kg (2,98 à 2,66 €/kg) entre 1997 et 2003. Ces données sont reprises dans *Cameroon Tribune*<sup>3</sup> et l'étude de Teleu-Ngandeu et Ngatchou (2006) qui précise que le poulet importé est moins cher à la consommation que le poulet de chair local. Les professionnels de l'INS questionnés sur ces prix admettent que leur méthode de relevé aboutit certainement à une sous-estimation des prix du poulet de chair local dans la mesure où les prix indiqués ne semblent pas toujours

2. Institut national de la statistique (2004). Statistiques obtenues en 2005 pouvant être commandées depuis : <http://www.statistics-cameroon.org/>

3. *Cameroon Tribune*, voir en particulier celles du 07/01/2005, 07/10/2005, 30/05/2007. <http://www.cameroon-tribune.net>

**Graphique 1. Évolution de l'offre domestique de poulet de chair et de la demande totale de poulet (hors poulet villageois) entre 1997 et 2002**



Sources : ACDIC (2005a) ; CCIMA (2005).

cohérents avec la réalité observée sur les marchés<sup>4</sup>.

Le *tableau 1* reporte les données de prix, de quantités produites localement, et de quantités importées de poulet au Cameroun fournies par CCIMA (2005) et ACDIC (2005a)<sup>5</sup>. Le poulet villageois est exclu des chiffres relatifs à l'offre domestique qui comprennent exclusivement le poulet de chair produit de façon rationalisée en zones périurbaines camerounaises. Des moyennes annuelles de prix, supposant la parfaite substituabilité entre poulet local et importé, ont été réalisées à partir de relevés périodiques, et discutées avec les auteurs de ces relevés.

Le *graphique 1*, construit à partir des données présentées dans le *tableau 1*, indique l'évolution des quantités de poulet produites localement, et importées annuellement entre 1997 et 2003, ainsi que le prix du poulet sur le marché, tels qu'indiquées par ACDIC (2005a) et CCIMA (2005).

L'enquête d'Awono *et al.* (2005) portant

sur l'évolution de la consommation urbaine de poulet de chair à Yaoundé entre mai et juillet 2005 permet d'apporter des compléments d'information sur les prix et de vérifier la validité des données statistiques disponibles. Une première approche sur le terrain a montré une grande variabilité des prix des produits selon le moment de la vente, les clients bénéficient d'un meilleur prix à l'ouverture et à la fermeture du marché. De même la période d'achat détermine le prix des produits. Ainsi en période de fêtes, l'augmentation de la demande importante entraîne les prix à la hausse. Enfin les prix pratiqués sont variables en fonction des lieux de vente.

Réalisée en journée et hors période de fête particulière, notre enquête a consisté à interroger, en premier lieu, 60 vendeurs de poulet répartis dans les principaux marchés de Yaoundé (Mfoundi, Mokolo, Etoudi, Nkol-Eton, Emombo, Essos, Royal hôtel, Mvog-Mbi, Melen). Malgré les importantes difficultés liées à cet exercice, ces enquêtes ont été accompagnées de pesées de poulets mis en vente sur ces marchés, au moyen d'une seule et même balance, en dehors de transaction particulière. Ainsi 130 poulets ont été pesés dans les grands marchés représentatifs de la ville de Yaoundé.

4. Communications personnelles avec des professionnels de l'INS.

5. Des données très différentes peuvent être tirées de Faostat mais celles-ci ont été laissées de côté car elles nous semblent être peu précises et incohérentes avec la réalité observée sur le terrain.

De plus, une enquête portant sur la consommation de poulet et son évolution a été menée auprès 180 ménages représentatifs répartis dans les six arrondissements de Yaoundé. L'enquête visait en premier lieu à préciser les déterminants de l'évolution récente de poulet à Yaoundé. Les résultats de cette enquête montrent que l'arrivée sur le marché de découpes de poulets importées a, d'une part, permis aux ménages à faible revenu d'accéder à la consommation de viande ou l'accroître et, d'autre part, occasionné des changements d'habitudes alimentaires des ménages les plus aisés. Ces derniers ont en effet, pour les repas usuels, souvent remplacé le poulet de chair vendu entier et vif par des découpes plus pratiques d'utilisation (Awono *et al.* 2005). Afin de connaître le consentement à payer du poulet des consommateurs, les ménages ont, en second lieu, été interrogés sur le dernier prix auquel ils consentiraient pour l'achat d'un poulet de chair local. Le prix s'entendait à la pièce, et non au kilogramme, le poulet étant vendu au jugé et vivant, le plus souvent sans pesée préalable. Le prix donné constitue en réalité le

prix de réserve du ménage, et exprime ainsi son consentement marginal à payer le poulet de chair local.

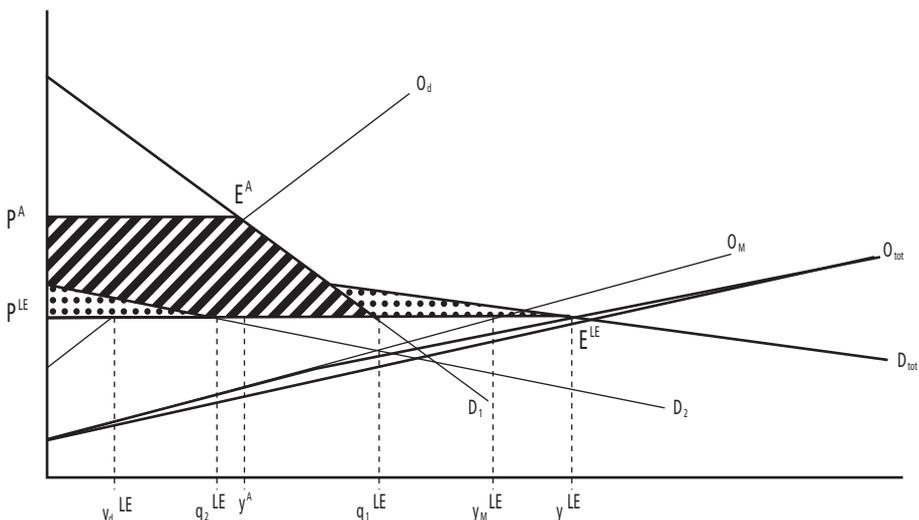
## 2. Modélisation du passage de l'autarcie au libre-échange en équilibre partiel : approche graphique

Nous adoptons un modèle très simple d'équilibre partiel mono produit centré sur la consommation urbaine de poulet. Conformément aux données d'enquêtes, le modèle distingue deux types de consommateurs de poulet au Cameroun.

- Les consommateurs 1 aisés (fonctionnaires ou commerçants par exemple), pour lesquels le poulet est un produit « banal » qu'ils achetaient régulièrement en situation d'autarcie.
- Les consommateurs 2 à faible pouvoir d'achat (chômeurs ou exerçant des activités informelles peu rémunératrices), dont l'accès à la consommation de poulet est impossible en autarcie car trop onéreuse.

Sur le *graphique 2*, les demandes des consommateurs 1 et 2 sont représentées par les droites  $D_1$  et  $D_2$ . La somme de ces deux demandes est représentée par la courbe  $D_{tot}$ , coudée au niveau de prix maximum d'entrée des consommateurs 2 sur le marché.

Graphique 2. Le marché camerounais du poulet en équilibre partiel



La demande totale de poulet se confronte sur le marché à deux offres : l'offre de poulet de chair local issu des élevages industriels ou semi-industriels locaux et le poulet importé. (Comme précisé en section 1, le poulet villageois, dont l'offre n'est pas nulle mais pour l'essentiel auto-consommée ou bien réservée à des usages particuliers, et pour lequel les données manquent, n'est pas pris en compte dans le modèle). Bien que les prix des produits offerts par les deux offres présentes sur les marchés urbains soient distincts et laissent *a priori* penser que les marchés sont segmentés, nous supposons en première approche que les produits sont substituables. Ce choix se justifie par les observations des données de marché qui montrent qu'à partir du moment où il est concurrencé par les importations, le poulet de chair camerounais voit son prix s'éroder progressivement, et perd des parts de marché au profit du poulet importé. Ces tendances sont confirmées par les enquêtes de consommation menées sur le terrain en 2005. Cela signifie qu'au moment d'acheter du poulet, le prix est un critère dominant quant au choix du type de poulet acheté. Nous reviendrons sur la question de la substitution des produits dans la discussion des résultats du modèle.

Sur le *graphique 2*, on suppose que l'offre domestique de poulet, représentée par la droite  $O_d$ , est plus coûteuse et moins élastique que l'offre de poulet importé à très bas prix sur le marché camerounais, représentée par la droite  $O_M$ . En situation de libre-échange, l'offre totale de poulet sur le marché camerounais est représentée par la courbe  $O_{tot}$ , coudée au niveau du prix minimum d'entrée sur le marché du poulet domestique.

En situation d'autarcie, seule l'offre de poulet domestique  $O_d$  est présente sur le marché camerounais. L'intersection de l'offre et de la demande totale de poulet s'effectue au point  $E^A$ . En ce point, la quantité de poulet échangée est  $y^A$ , au prix  $p^A$ .

Seuls les consommateurs aisés consomment du poulet car le prix  $p^A$  est inaccessible aux consommateurs 2.

Si l'on passe d'une situation d'autarcie à une situation de libre-échange, permettant les importations à bas prix de viande de poulets, le nouvel équilibre s'effectue en  $E^{LE}$ , à l'intersection de  $D_{tot}$  et d' $O_{tot}$ . La quantité totale échangée s'est accrue de  $y^A$  à  $y^{LE}$ . La quantité offerte de poulet domestique passant de  $y^A$  à de  $y_d^{LE}$ , tandis qu'est apparue sur le marché la quantité  $y_M^{LE}$  de poulet importé.

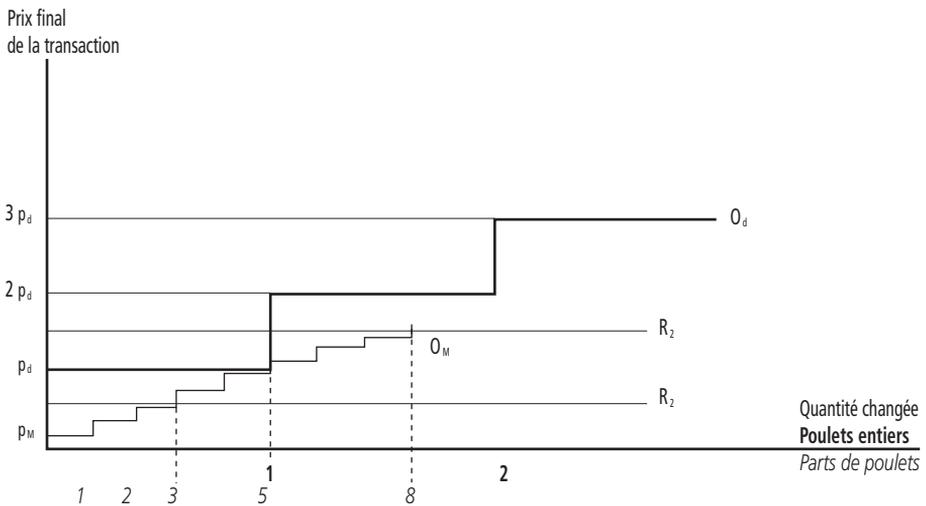
L'ouverture du marché bénéficie aux consommateurs camerounais qui profitent de la baisse du prix du poulet pour consommer davantage (cas des consommateurs 1), ou pour accéder à un bien dont ils étaient privés en situation d'autarcie (cas des consommateurs 2). Le gain économique en termes de bien-être peut se mesurer en examinant la variation du surplus des consommateurs.

Sur le *graphique 2*, le gain de surplus des consommateurs 1 est représenté par le trapèze hachuré et le gain de surplus des consommateurs 2 par l'un des deux triangles pointillés (les deux ayant exactement la même surface, par construction puisque  $D_{tot} = D_1 + D_2$ ).

Les importations à bas prix viennent concurrencer l'offre de poulet local moins compétitive. Les producteurs avicoles camerounais doivent baisser leur prix. Au prix  $p^{LE}$ , peu de producteurs sont en mesure de maintenir leur production ; de nombreux élevages ferment. La diminution du surplus des producteurs est mesurée, sur le *graphique 2*, par le trapèze grisé.

Dans le cas représenté sur le *graphique 2*, la perte de surplus des producteurs est, en valeur absolue, inférieure aux gains des consommateurs : l'ouverture aux échanges profite aux consommateurs plus qu'elle ne coûte aux producteurs de poulet de chair domestique. Pour autant, il faut garder en mémoire les limites du cadre d'analyse en équilibre partiel, qui, par définition, ne prend pas en compte les effets de la crise de la production avicole sur les autres secteurs

Graphique 3. Effets de la divisibilité du produit sur l'achat des consommateurs à faible pouvoir d'achat



de l'économie, et en particulier l'ensemble des emplois des filières en amont mais aussi en aval de la production, qui relèvent bien souvent d'activités informelles. Le modèle, tel que construit dans cet article, n'est pas en mesure de les évaluer.

### 3. Effets de la divisibilité du poulet importé

Le modèle élaboré dans cet article repose sur des hypothèses fortes, en particulier l'homogénéité du produit, tout au moins la grande substituabilité du poulet congelé au poulet local, démontrée dans les faits. Or si l'on se promène sur les marchés camerounais, on constate que le poulet local est vendu vivant et entier, l'acheteur le faisant abattre, plumer et vider sur place au moment de l'achat, tandis que le poulet importé, s'il est parfois vendu entier prêt à cuire, est surtout vendu en morceaux séparés (cuisses, ailes, gésiers...). Or, compte tenu du très faible pouvoir d'achat de toute une partie des consommateurs dans les pays en développement, et en particulier au Cameroun, le caractère divisible du produit revêt une importance particulière.

Considérons le cas d'une transaction concernant l'achat de poulet. Le graphique 3 représente en abscisses, la quantité de poulet vendue (en parts individuelles pour le poulet

importé, en poulets entiers pour le poulet local), et en ordonnée, le prix de la transaction, c'est-à-dire la valeur totale de la marchandise échangée. On suppose qu'il y a une correspondance, en quantité, entre un nombre de parts de poulet, et un poulet : sur notre graphique nous supposons que cinq parts de poulet importé équivalent, en quantité (par exemple en poids), à un poulet local entier.

$O_d$  et  $O_M$ , représentent respectivement les quantités offertes de poulet domestique et de poulet importé en fonction du prix total de la transaction. On suppose que les acheteurs sont *price-taker*, autrement dit que les prix unitaires  $p_d$  du poulet local, et  $p_M$  de la part de poulet importé sont des données pour le vendeur comme pour l'acheteur. Le poulet local est vendu à la pièce, ainsi  $O_d$  prend la forme d'une courbe en escalier : un poulet est vendu au prix  $p_d$  ; deux poulets sont vendus au prix  $2p_d$  ;  $n$  poulets sont vendus au prix  $np_d$ . Le poulet importé est vendu à la part. Ainsi  $O_M$  est aussi représentée sous la forme d'une courbe en escalier, le niveau de la marche étant bien entendu plus petit que pour  $O_d$ . On pourrait tenir compte de la marge de négociation de l'acheteur notamment au cas d'achat d'un grand nombre de poulets ou de parts de

poulet, en réduisant la hauteur des marches les plus élevées d' $O_d$  et d' $O_M$ , mais cela ne changerait pas fondamentalement le sens de l'analyse. Du côté de la consommation, la représentation graphique différencie à nouveau les consommateurs à faible pouvoir d'achat des consommateurs à pouvoir d'achat les plus élevés. Ainsi les droites R1 et R2 représentent respectivement les budgets disponibles (en poche) pour l'achat de poulet sur le marché, au moment de l'éventuelle transaction, des deux types de consommateurs :  $R1 > R2$ .

Dans le cas représenté sur le graphique, le consommateur 1 dispose d'un revenu suffisant pour acheter un poulet local entier ou huit parts de poulet importé. En situation d'autarcie, il achète un poulet entier local, et il lui reste un peu d'argent. En situation de libre-échange, il peut acheter un poulet local et compléter éventuellement avec trois parts de poulet importé, soit acheter huit parts de poulet importé. De son côté, le consommateur 2 n'est pas en mesure d'acheter un poulet local. En situation d'autarcie, il n'achète pas de poulet. En situation de libre-échange, il a accès à la viande de poulet: l'achat de trois parts de poulet importé est à sa portée.

Autrement dit, le fait que le poulet importé soit présenté et vendu découpé accroît la consommation de poulet des consommateurs les plus aisés, et permet l'accès au poulet des consommateurs les plus pauvres, et ce même dans le cas où le prix unitaire du poulet importé s'avérerait identique au prix du poulet local, i.e. si  $p_d = 5 p_M$  (cas représenté sur le graphique 3). Ainsi, au delà des considérations de compétitivité prix, la nature divisible du poulet importé incite les consommateurs aisés à remplacer le poulet local par le poulet importé pour les usages courants, et accroît l'accès au poulet à de nouveaux consommateurs à faible pouvoir d'achat.

Dans la suite de l'article, cette variante du modèle ne fait pas l'objet de calibrage ou de confrontation aux données de terrain mais fournit des éléments pour discuter les résultats du modèle.

## Résultats

### 1. Résultats des enquêtes de suivi des marchés urbains

Le tableau 2 ci-contre présente les poids moyens des poulets dans les principaux marchés de Yaoundé et l'estimation du consentement marginal à payer pour un poulet de chair local, issu du travail d'enquête et de pesée réalisé en 2005.

Selon nos pesées, le poids moyen du poulet local vif sur les marchés de Yaoundé serait d'environ 1,7 kg, avec finalement assez peu de variation d'un marché à l'autre. On note en revanche des variations importantes du consentement à payer moyen selon l'arrondissement dans lequel les ménages enquêtés habitent, les consentements à payer les plus élevés étant déclarés par les habitants du centre ville.

Compte tenu de nos résultats d'enquête, nous considérons que les prix relevés par CCIMA (2005) sont plausibles et sans doute situés dans une fourchette plutôt élevée par rapport à la réalité telle qu'elle est perçue sur le terrain. Ils sont forcément discutables (cf. la section intitulée « Discussion des résultats ») étant donnée la très forte variabilité des prix du marché au Cameroun. Faute de disposer de source plus fiable et plus complète, et liée à des quantités offertes et importées sur la même période, nous convenons d'utiliser les données CCIMA (2005) pour le calibrage de notre modèle d'équilibre partiel, de façon à établir les tendances des offres et de la demande sur la période étudiée. Les résultats du modèle devront dès lors être interprétés comme des ordres de grandeur et en aucun cas utilisés comme des valeurs absolues, tant les chiffres utilisés pour le calibrage du modèle peuvent être sujets à discussion.

### 2. Paramétrage du modèle

En première approche et compte tenu des disponibilités très limitées en données, nous adoptons des formes linéaires, conformé-

Tableau 2. Poids et prix moyens des poulets de chair locaux à Yaoundé

Arrondissements	Marchés	Nombre de poulets pesés	(1) Poids moyen vif (kg)	(2) Consentement à payer moyen pour un poulet (€)	(3) Estimation du prix moyen (€/kg)	(4) Prix énoncés par les vendeurs (€/kg)
Yaoundé 1 <sup>er</sup>	Etoudi, Nkol-Eton	20	1,701 ± 0,178	5,44	3,20	1,83 à 2,80
Yaoundé 2 <sup>e</sup>	Mokolo	20	1,700 ± 0,176	5,04	2,96	
Yaoundé 3 <sup>e</sup>	Royal hôtel, Mfoundi (*)	30	1,699 ± 0,204	5,65	3,33	
Yaoundé 4 <sup>e</sup>	Mvog-Mbi	20	1,669 ± 0,179	4,62	2,77	
Yaoundé 5 <sup>e</sup>	Essos et Emombo	20	1,701 ± 0,172	4,98	2,93	
Yaoundé 6 <sup>e</sup>	Melen	20	1,698 ± 0,179	5,07	2,99	
<b>Moyenne</b>			<b>1,700</b>	<b>5,13</b>	<b>3,01</b>	

Sources : enquête réalisée en 2005.

(\*) Les marchés de Royal hôtel et du Mfoundi, se situent au centre-ville de Yaoundé et en sont les principaux centres de distribution vers les autres marchés. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à faire un peu plus de pesées que dans les autres marchés.

(1) Résultat des pesées réalisées sur les marchés, hors transaction particulière ; (2) Résultat de l'enquête auprès des ménages de l'arrondissement, hors transaction précise ; (3) = (2) / (1) ; (4) Résultat de l'enquête auprès des vendeurs.

ment à la représentation graphique, des offres et des demandes sur le marché camerounais du poulet.

Pour  $i = 1$  ou  $2$ , la demande  $D_i$  de l'ensemble des consommateurs  $i$  s'écrit :  $q_i = a_i - b_i p$  avec  $p$  le prix du produit et  $a_i$  et  $b_i$  des paramètres fixés.

On pose  $\frac{a_1}{b_1} > \frac{a_2}{b_2}$  et  $b_1 < b_2$  pour tenir compte des caractéristiques différentes des consommateurs 1 et des consommateurs 2, telles que présentées en section 2 intitulée « Matériels et méthode ».

- Si  $p > \frac{a_2}{b_2}$ , alors  $D_{tot} = D_1$

- Si  $p \leq \frac{a_2}{b_2}$ , alors  $D_{tot} = D_1 + D_2$  ;  $D_{tot}$  s'écrit :

$q = q_1 + q_2$  soit  $q = a - bp$  avec  $a = a_1 + a_2$  et  $b = b_1 + b_2$ .

Les offres domestique et importée  $O_d$  et  $O_M$  prennent respectivement les formes :  $y_d = k_d p - c_d$  et  $y_M = k_M p - c_M$ .

On pose  $\frac{c_d}{k_d} > \frac{c_M}{k_M}$  pour tenir compte des caractéristiques différentes des offres en présence, telles que présentées en section 2.

- si  $p < \frac{c_d}{k_d}$ , alors  $O_{tot} = O_d$

- Si  $p > \frac{c_d}{k_d}$ , alors  $O_{tot} = O_d + O_M$  ;  $D_{tot}$  s'écrit :  $y = y_d + y_M$  soit  $y = kp - c$  avec  $k = k_d + k_M$  et  $c = c_d + c_M$ .

En situation d'autarcie, on suppose que seuls les consommateurs au pouvoir d'achat élevé (consommateurs 1) sont présents sur le marché :  $p^A > \frac{a_2}{b_2}$ .

À l'équilibre autarcique  $E^A$  l'offre et la demande sont en équilibre soit :

$$\Leftrightarrow \begin{cases} p^A = \frac{a_1}{k_d} + \frac{c_d}{b_1} \\ y^A = a_1 - b_1 - \left( \frac{a_1 + c_d}{k_d + b_1} \right) \end{cases}$$

$$(1) y^A = q^A \Leftrightarrow k_d p^A - c_d = a_1 - b_1 p^A$$

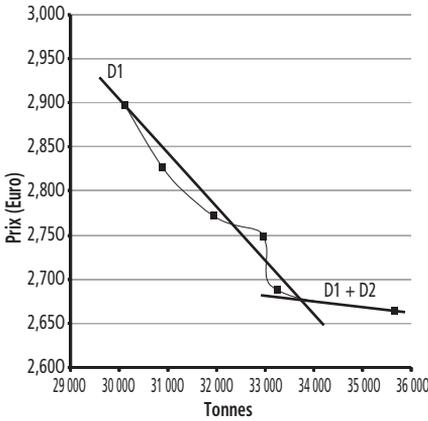
En situation de libre-échange  $E^{LE}$ , l'offre de poulet importé s'ajoute à l'offre domestique et fait face à la demande de l'ensemble des consommateurs 1 et 2 :

$$(2) (k_d + k_M) p^{LE} - (c_d + c_M) = (a_1 + a_2) -$$

$$(b_1 + b_2) p^{LE} \Leftrightarrow p^{LE} \frac{a_1 + a_2 + c_d + c_M}{k_d + k_M + b_1 + b_2}$$

$y^{LE}$ ,  $y_d^{LE}$ ,  $y_M^{LE}$ ,  $q_1^{LE}$  et  $q_2^{LE}$  étant ainsi déterminées.

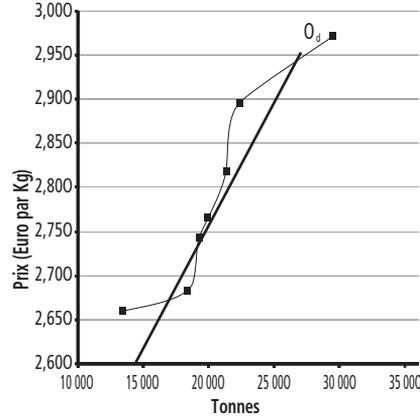
Graphique 4. Allure de la demande de poulet au Cameroun



Les graphiques 4 et 5 présentent l'allure de la demande totale et de l'offre domestique de poulet au Cameroun en utilisant les données du tableau 1. On suppose que la demande totale de poulet au Cameroun chaque année est satisfaite par la somme de poulet produit localement et de poulet importé. Nous n'avons pas reporté dans le graphique 4 le point correspondant à l'année 1997 dont le volume total produit et importé nous semble anormalement élevé.

La forme de la courbe de demande obtenue est cohérente avec le modèle théorique linéaire présenté en graphique 2 où, pour tout  $i$ ,  $q_i = a_i - b_i p$ . En utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires, les quatre premiers points de la courbe, aux ordonnées les plus grandes, seront utilisés

Graphique 5. Allure de l'offre de poulet domestique au Cameroun



pour estimer les paramètres de la droite de demande des consommateurs 1 ; les deux points présentant les abscisses les plus grandes seront utilisés pour estimer les paramètres de la droite de demande totale et en déduire l'expression de la droite de demande des consommateurs 2.

Le tableau 3 indique les paramètres ainsi calculés des droites d'offre et de demande, ainsi que les coordonnées du point d'équilibre autarcique.

Le prix d'équilibre de libre-échange  $p^{LE}$  est en principe déterminé par les paramètres de l'offre d'importation de poulet congelé [cf. équation (2)]. Toutefois l'estimation des paramètres de l'offre d'importation pose problème. En effet, outre

Tableau 3. Estimation des paramètres des droites d'offre et de demande

Equation d'une demande $D_i: q_i = a_i - b_i p$	$a_i$	$b_i$	prix à l'origine $\frac{a_i}{b_i}$
$D1$ : demande des consommateurs 1 = $D_{tot}$ si $p > \frac{a_2}{b_2}$	$a_1 = 81,5.10^6$	$b_1 = 17,8.10^6$	4,58
$D2$ : demande des consommateurs 2	$a_2 = 234,2.10^6$	$b_2 = 87,3.10^6$	2,68
$D_{tot}$ : demande totale = $D_1 + D_2$ si $p > \frac{a_2}{b_2}$	$a = 315,8.10^6$	$b = 105,1.10^6$	3,00
Équation d'offre domestique $O_d: y_d = k_d p - c_d$	$k_d = 40,6.10^6$		$c_d = 92,7.10^6$
$E^A$	$p^A = 2,98$		$y^A = 28,4.10^6$

l'efficacité des filières d'offre de morceaux congelés sur les marchés internationaux, les subventions aux exportations dont ces offres peuvent faire l'objet, ainsi que les régimes fluctuants des barrières aux importations, déterminent également les paramètres de cette offre. Notre objectif n'étant pas ici d'estimer précisément ces paramètres, mais plutôt de chiffrer en ordre de grandeur les effets économiques de la libéralisation du marché avicole camerounais, nous supposons pour simplifier que l'année 2003 correspond à une situation de libre-échange. (Le droit de douane de 5 % est considéré comme non limitant pour l'offre d'importation). Sous ces hypothèses :

- le prix d'équilibre de libre-échange est  $p^{LE} = 2,66 \text{ €}$  ;
- l'offre totale s'établit à  $y^{LE} = 35,7 \cdot 10^6 \text{ kg}$  ;  
l'offre domestique à  $y_d^{LE} = 15,4 \cdot 10^6 \text{ kg}$  ;
- l'élasticité-prix de la demande des consommateurs 1 s'établit à  $-1,39$  celle des consommateurs 2 étant infinie ;
- l'élasticité-prix de l'offre domestique s'élève à  $7,02$ .

Nous aurions pu considérer le Cameroun comme un petit pays dont la demande est satisfaite par les productions locales, et en cas d'insuffisance seulement, par les importations contrôlées par l'État. Sur le graphique 1, cela reviendrait à rendre l'offre d'importation infiniment élastique (droite  $O_M$  horizontale) confrontée à une demande résiduelle égale à la demande domestique moins l'offre domestique. Dans ce cas, le prix de référence de 2003 correspondrait au prix de libre-échange + le droit de douane de 5 %, et le prix d'autarcie au prix de libre-échange + le droit de douane de 20 %. Le graphique 6 correspondant est présenté en annexe. Les calculs en termes de variation de bien-être des agents économique camerounais de la section suivante n'en seraient pas modifiés du fait de la linéarité des courbes d'offre et de demande domestiques.

### 3. Effets de la suppression de la protection aux frontières

Le passage d'une situation en autarcie à une en situation de libre-échange entraîne des variations de surplus économique des producteurs et des consommateurs de poulet. La variation de surplus des consommateurs 1 s'écrit :

$$\Delta SC_1 = y^A (p^A - p^{LE}) + \frac{1}{2} (p^A - p^{LE})(q_1^{LE} - y^A)$$

$$\Delta SC_1 = \frac{1}{2} (p^A - p^{LE})(y^A + q_1^{LE})$$

$$\Delta SC_1 > 0$$

La variation de surplus des consommateurs 2 s'écrit :

$$\Delta SC_2 = \frac{1}{2} (a_2 - p^{LE}) \cdot (a_2 - b_2 p^{LE}) > 0$$

Les producteurs de poulet domestique voient leur surplus se dégrader :

$$\Delta SP_d = -(p^A - p^{LE})[(y_d^{LE} + \frac{1}{2} (y^A - y_d^{LE})) < 0$$

Ainsi, compte tenu des paramètres reportés dans le tableau 1 :

$$\Delta SC_1 = + 10\,004 \cdot 10^3 \text{ €},$$

$$\Delta SC_2 = + 14 \cdot 10^3 \text{ €},$$

$$\Delta SP_d = - 7\,011 \cdot 10^3 \text{ €}.$$

Sur ce modèle, d'autres scénarios pourraient être développés en matière de protection du marché d'importation. Toutefois le chiffrage des effets de toute politique commerciale requiert au préalable une validation du paramétrage du modèle linéaire, via des travaux d'expertise sur le terrain ou par l'accès à des données plus détaillées et plus nombreuses en termes de prix et quantités offertes ou consommées sur le marché camerounais sur les années récentes.

### 4. Sensibilité des résultats au paramétrage du modèle

Compte tenu de du nombre limité d'observations à partir desquelles le modèle est paramétré, et en l'absence de données extérieure disponible, à notre connaissance, sur les élasticité-prix de l'offre et la demande

Tableau 4. Étude de sensibilité des résultats de bien-être aux élasticités-prix

Elasticité-prix de la demande des consommateurs 1	$\Delta SC_1$ (.10 <sup>3</sup> €)	Élasticité-prix de l'offre domestique	$\Delta SP_d$ (.10 <sup>3</sup> €)
- 0,50	+ 14 746	+ 0,50	Negl
- 1,00	+ 11 891	+ 1,00	Negl
- 1,10	+ 11 320	+ 2,00	Negl
- 1,20	+ 10 719	+ 3,00	- 1 385
- 1,30	+ 10 179	+ 4,00	- 3 382
- <b>1,39</b>	+ <b>10 004</b>	+ 5,00	- 4 884
- 1,50	+ 9 037	+ 6,00	- 6 055
- 1,60	+ 8 466	+ 6,50	- 6 549
- 1,70	+ 7 895	+ <b>7,02</b>	- <b>7 011</b>
- 1,80	+ 7 324	+ 7,50	- 7 367
- 1,90	+ 6 753	+ 8,00	- 7 763
- 2,00	+ 6 182	+ 9,00	- 8 405

La sensibilité des résultats aux valeurs d'élasticité-prix retenues pour l'offre et la demande est assez marquée, même si elle ne remet pas en cause les ordres de grandeurs des résultats.

de poulet au Cameroun ou dans un pays comparable, le *tableau 4* permet de voir dans quelle mesure les résultats de la simulation sont sensibles aux variations des élasticités-prix.

## Discussion des résultats

### 1. Relevés de prix

Les prix relevés par CCIMA, qui s'étalent entre 2,66 et 3,00 €/kg (*cf. tableau 1*) sont proches des prix énoncés par les vendeurs lors de notre enquête réalisée en 2005 (*cf. tableau 2*) bien que situés plutôt dans le haut de la fourchette. Différents éléments peuvent expliquer cela. Tout d'abord, nos enquêtes ont été réalisées en 2005, alors que les données CCIMA s'arrêtent en 2003, or les données CCIMA indiquent une tendance à la baisse des prix sur la période 1997-2003. Ensuite, en l'absence de données précises sur la méthodologie employée, nous ne savons ni où ni quand les prix ont été relevés par CCIMA, alors que nous avons pu observer la très grande variabilité des prix selon le moment de la vente. Par ailleurs, il est possible que les prix de Yaoundé diffèrent de prix proposés dans des villes plus difficilement approvisionnées en poulet. Enfin nos prix sont

issus des déclarations des vendeurs qui peuvent peut-être avoir eux-mêmes sous-estimé leur prix de vente dans leurs déclarations, les considérations sociales étant tellement importantes : origines ethnique, sociale, catégorie socioprofessionnelle de l'acheteur, humeur du vendeur qui estime avoir fait ou non de bonnes affaires, contraintes sociales ou familiales auxquelles le vendeur fait face au moment de la transaction (Hugon, *op. cit.*).

Le résultat moyen du consentement à payer des consommateurs (*tableau 2*), qui mériterait d'être vérifié, correspond en revanche au haut de la fourchette des prix relevés auprès des vendeurs, et s'approche étroitement des chiffres avancés par CCIMA. La différence entre les déclarations des acheteurs et des vendeurs peut provenir de la sous-estimation, par les vendeurs, de leur prix de vente, ou bien peut laisser penser que le poulet de chair local pourrait être vendu à un bien meilleur prix après pesée.

### 2. Résultats du modèle

L'élasticité-prix de la demande des consommateurs 1, qui détermine étroitement l'estimation de la variation de surplus

du groupe des consommateurs, s'élève à  $[-1,39]$ , ce qui semble plutôt conforme à l'élasticité-prix d'un produit facilement substituable sur le marché par d'autres produits. La valeur de l'élasticité-prix de l'offre domestique,  $[7,02]$ , semble particulièrement élevée, laissant penser que la sensibilité de l'offre aux variations de prix est peut-être surestimée, en lien avec les hypothèses restrictives du modèle qui explique la baisse de la production locale uniquement du fait de la baisse des prix de marché.

Le modèle d'équilibre partiel tel que nous l'avons paramétré met en évidence l'importance d'une perte pour les producteurs de poulets domestiques estimée à 7 millions d'euros. Ce chiffre est dans le même ordre de grandeur, mais inférieur à la moitié de l'estimation avancée par *Agir Ici* (2004) et ACDIC (2005a) qui estiment la perte pour la filière avicole locale dans son ensemble à 10,5 milliards de F CFA soit 16 millions d'euros. Toutefois la limite de l'analyse en équilibre partiel limite la portée de notre chiffre à la seule filière de production de la volaille *sensu stricto* jusqu'à sa vente au consommateur, sans tenir compte des répercussions sur les secteurs économiques liés, en particulier les producteurs et commerçants d'intrants en amont de la filière (poussins, aliments, produits vétérinaires), ainsi que les pertes d'emploi des nombreux acteurs informels qui gravitent autour de la filière. Autrement dit, bien que très inférieur aux chiffres avancés par les organismes non gouvernementaux (ONG)<sup>6</sup>, l'ordre de grandeur de notre estimation de perte de surplus des producteurs de poulets est plausible et cohérente avec les pertes économiques

telles qu'elles sont perçues au niveau local et reste d'ampleur significative.

En revanche les gains économiques des consommateurs liés à l'ouverture du marché du poulet au Cameroun mesurés par le modèle dépassent, en valeur, les pertes des producteurs de la filière, s'élevant pour l'ensemble des consommateurs camerounais à 10 millions d'euros. Telles qu'ont été évaluées les fonctions de demande des consommateurs, le gain de bien-être économique des consommateurs à faible revenu est quasi négligeable par rapport au gain des consommateurs à revenus plus élevés. Toutefois, la nature de l'élévation (même limitée) du surplus des consommateurs les plus pauvres est de nature différente de celle des consommateurs plus aisés : l'accès à la consommation, ne serait-ce qu'occasionnelle, de protéines animales n'est peut-être pas à mettre sur le même plan que la réduction du coût de l'alimentation pour les classes aisées, même si, en termes de bien-être économique, la quasi-totalité du gain revient aux consommateurs qui, avant l'ouverture des marchés, consommaient déjà du poulet.

On peut dès lors s'interroger sur la signification de l'augmentation de la consommation de poulet pour les consommateurs qui en consommaient déjà. Cette augmentation s'est-elle réalisée toutes choses égales par ailleurs, ou bien au détriment d'autres produits carnés ? On pense par exemple à une substitution de la consommation de poulet à celle de viande bovine. Le cadre d'analyse étant réduit à la modélisation du seul marché du poulet, celui-ci masque certainement une éventuelle substitution de cette nature qui changerait sensiblement l'interprétation des résultats des gains de surplus pour les consommateurs. En effet, si l'augmentation de la consommation du poulet de chair s'est réalisée au détriment de la consommation de la viande bovine par exemple, alors le gain de surplus des consommateurs sur le marché du poulet devrait être minoré de la perte de surplus de ces mêmes consommateurs sur le marché de

6. Notons à l'inverse que ces estimations ignorent les éventuelles créations d'emploi et gains des opérateurs de la nouvelle filière d'importation de poulet. Toutefois les zones géographiques et les types d'emploi concernés par les gains éventuels diffèrent complètement des secteurs et emplois sinistrés.

la viande bovine, ce qui viendrait corriger à la baisse l'estimation des gains globaux retirés par les consommateurs de l'ouverture aux échanges du marché du poulet.

Sur cette question, les données sur l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM, 2000) montrent qu'en 1996, environ 13 % des dépenses en viande sont consacrées à l'achat du poulet contre plus de 50 % pour la viande de bœuf. Il serait intéressant de connaître l'évolution de ce chiffre sur la période qui nous intéresse. Par ailleurs une étude récente réalisée par Njoya *et al.* (2003), portant sur la filière bovine locale, indique un prix du kg de viande de bœuf oscillant entre 1900 et 2000 F CFA au début des années 2000. Ces ordres de prix de la viande de bœuf, cohérents avec les observations réalisées sur les marchés lors de nos enquêtes, sont supérieurs à celui des découpes de poulets. Dans leur étude, Njoya *et al.* (*op. cit.*) montrent l'érosion de la consommation de viande bovine suite à plusieurs années d'ajustement structurel (1988, 1990, 1994, 1999), ayant entraîné une concurrence avec des produits de substitution moins chers importés (notamment la viande de volaille). Cette étude pointe également l'effet négatif sur la consommation d'une mauvaise présentation des produits carnés en général (entiers ou grossièrement découpés). Ces éléments laissent penser que la consommation de poulet s'est effectivement développée au détriment des autres viandes, notamment de la viande de bœuf, suite à l'ouverture aux importations de poulet congelé au Cameroun. Si cela était confirmé, alors les gains de surplus globaux retirés par les consommateurs de l'ouverture à l'importation du marché avicole pourraient être sensiblement revus à la baisse.

D'une façon plus générale, même si les calculs de surplus visent précisément à comparer l'importance des pertes des uns et des gains des autres, il faut garder en tête les limites de cet exercice puisque les natures de ces gains et pertes sont très différentes. La

perte de surplus des producteurs se matérialise concrètement sur le terrain par la disparition d'une grande partie de la filière, entraînant l'accroissement du chômage et la paupérisation d'un grand nombre d'agents économiques. Même si, traduits en termes monétaires, le gain de bien-être des consommateurs de poulets s'avère supérieur à la perte des producteurs, ces variations de surplus sont difficilement comparables dans la mesure où la compensation entre gagnants et perdants n'est pas envisagée. Enfin, le gain retiré des consommateurs à court terme par une substitution des importations de poulet congelé au poulet de chair local peut également s'accompagner d'autres effets indésirables à moyen ou long terme. La fermeture des élevages de poulets périurbains non rentables risque d'entraîner une éviction plus ou moins complète de l'offre de poulets de chair locaux; une telle évolution interdirait de fait au consommateur de choisir le type de poulet qu'il souhaite acheter, si seul le poulet importé est présent sur le marché. La presse locale fait d'ores et déjà état d'une évolution du marché en ce sens (*Cameroon Tribune*, 2007). A plus long terme, cette situation entraînerait une plus grande dépendance alimentaire du Cameroun vis-à-vis des importations, remettant en cause, le droit à la « souveraineté alimentaire », telle que défendues par plusieurs ONG, notamment dans le cadre des négociations commerciales internationales.

Les négociations commerciales internationales agricoles à l'OMC visent à réduire la protection aux frontières. Dans le cadre du cycle de négociation de Doha (DDA) lancé en 2001, les discussions sur ce thème et concernant les pays en développement portent sur :

- i) la formule de réduction des droits de douane consolidés,
- ii) la possibilité de désigner un nombre approprié de lignes tarifaires correspondant à des produits « spéciaux », qui échapperaient aux engagements de réduction,

iii) les modalités de mise en œuvre de mesures de sauvegarde permettant le déploiement de droits de douanes accrus en réponse à des augmentations significatives des volumes d'importation<sup>7</sup>.

Les engagements de réduction portent sur les droits de douane consolidés à l'OMC, qui sont, dans le cas du poulet au Cameroun, de 80 %. Ainsi l'application du droit de douane actuel de 20 % laisse-t-elle une marge de manœuvre compatible avec les engagements du Cameroun à l'OMC. Elle pourrait en revanche être remise en cause par l'UE dans le cadre de l'Accord de partenariat économique que le Cameroun a signé en 2007 avec l'UE qui prévoit un régime unique de 5 % sur les importations camerounaises de poulet européen.

Les résultats de notre modèle permettent-ils de conclure qu'un retour à une plus forte protection aux frontières se traduirait par le retour des niveaux de production avicole locale du début des années 1990 ? Plusieurs éléments viennent tempérer cette assertion, en lien avec les limites du modèle.

Tout d'abord le développement massif des importations à la fin des années 1990 ne peut être attribué au seul effet de l'abaissement des tarifs douaniers agricoles : si cette conjoncture a sans doute incité l'investissement des opérateurs dans l'importation de découpe de poulet, cela s'est également accompagné de la structuration et du développement de la filière d'importation, avec des emplois liés à la réception des produits dans les ports et le transport jusqu'aux lieux de distribution. Ce type de filière, désormais installée alors qu'elle n'existait pas avant 1994 est sans doute en mesure de se maintenir, ou de s'adapter aux évolutions de la politique commerciale du Cameroun.

Ensuite, l'hypothèse de parfaite substituabilité du poulet de chair local et des découpes de poulet importé ignore l'évolution des habitudes des consommateurs urbains de poulet qui se sont approprié cette nouvelle présentation du poulet. En effet, vendu le plus souvent à la part, le poulet importé s'est révélé à la fois accessible aux consommateurs à faible revenu n'ayant pas la possibilité d'acheter un poulet entier, et parfaitement adapté aux modes de préparation du poulet au sein des ménages et dans les restaurants (frit, rôti, braisé). Pour autant, dans leur grande majorité, les ménages enquêtés en 2005 à Yaoundé déclarent préférer, hors considération de prix, la consommation de poulet local à celle de poulet importé (Awono *et al.*, 2005). De plus, les enquêtes effectuées auprès des citoyens par l'ACDIC (2005b) semblent indiquer que les campagnes de mobilisations menées à partir de 2004 par les groupements de producteurs et les associations de citoyens en faveur de la promotion du poulet local et à l'encontre des importations de poulet congelés des pays tiers a effectivement sensibilisé les camerounais aux méfaits des importations pour les filières de production locales.

Ainsi la reconquête des parts de marché perdues par le poulet de chair local en milieu urbain nécessite-t-elle, d'une part l'adaptation de la filière de production locale aux nouvelles habitudes des consommateurs, et d'autre part la poursuite de la valorisation par le marché des attributs de consommations propres au poulet de chair local (goût, caractère local de la production etc.). Serait-il par exemple intéressant de développer des chaînes de découpe permettant de proposer aux consommateurs du poulet local à la part ? Est-il envisageable de valoriser des filières locales via la certification de la qualité ? Les réponses dépendent des coûts liés à la mise en œuvre de ces filières et l'acceptabilité de leur répercussion sur le prix de vente final pour le consommateur.

7. C'est d'ailleurs précisément sur ce troisième point que les négociations du DDA ont conclu sur l'impossibilité d'aboutir à un accord au 30 Juillet 2008 à Genève.

## Conclusion

Cet article propose un modèle d'analyse partiel du marché camerounais de poulet qui met en évidence, de façon conforme à la théorie économique, le gain économique pour les consommateurs et la perte pour les producteurs qui résultent du passage d'une situation d'autarcie à une situation de libre-échange. Les chiffres avancés dans cet article sont à prendre avec beaucoup de précaution, tant les données qui ont servi au calibrage du modèle peuvent donner lieu à discussion. Toutefois les ordres de grandeur des résultats éclairent sur l'importance économique du gain des consommateurs et des pertes des producteurs. L'accès à des données plus précises et plus complètes serait nécessaire pour préciser le calibrage du modèle.

L'approche par la méthode des surplus, si elle permet des comparaisons entre les gains et les pertes en apportant une mesure monétaire de ceux-ci, masque précisément la différence de nature entre d'un côté la possibilité pour les consommateurs de manger du poulet moins cher qu'en situation d'autarcie, et de l'autre la fermeture d'élevages, le chômage et la précarisation des acteurs de la filière qui en découlent. De plus, la nature même du modèle, en équilibre partiel et mono produit, ne dit rien des répercussions de l'évolution du marché avicole sur les secteurs en amont de la filière d'une part, et d'autre part sur les marchés des produits plus ou moins substituables au poulet de chair, en particulier les autres viandes. La prise en compte de ces secteurs liés dans un modèle multi produits serait utile pour affiner ces premiers résultats très bruts.

L'analyse de l'évolution de la demande de poulet depuis 1997 indique clairement que la consommation totale du poulet a augmenté avec l'importation des découpes congelées de poulets. Autrement dit, la diffusion et l'appropriation du poulet importé dans la consommation des ménages camerounais est une réalité : il a permis d'introduire

la consommation de poulet dans les ménages à faible revenu et s'est également imposé chez certains consommateurs, car il présente des attributs de consommation appréciés.

Les résultats de ces différentes analyses laissent donc entendre que la reconquête des parts de marché perdues du poulet local dans la consommation de poulet camerounaise ne peut se réduire à la question de la compétitivité prix des produits, le poulet local et le poulet importé s'avérant non parfaitement substituables. Si une politique commerciale réintroduisant un niveau acceptable de protectionnisme peut aider à la reprise de l'offre domestique de poulet de chair, elle est doute insuffisante pour reconquérir les parts de marché perdues. Les initiatives d'ores et déjà menées par la profession visant la valorisation, des attributs propres au poulet local sur les marchés camerounais, conjuguées à une politique commerciale contrôlant les importations semblent avoir de réels effets de relance de la production de poulet au Cameroun (ACDIC, 2005b). La poursuite du développement de filières locales de qualité reconnue, ou mieux adaptées à l'évolution de la demande des consommateurs (poulet vendu à la découpe par exemple) est susceptibles d'intéresser les consommateurs au pouvoir d'achat suffisamment élevé pour accepter de payer plus cher ce poulet. Cette voie permettrait maintenir un niveau de production national souhaitable pour la société. En revanche, la mise en œuvre d'une politique commerciale amenant à refermer totalement le marché aux importations de produits carnés très bon marché aurait des répercussions négatives pour les ménages à faible pouvoir d'achat. ■

## Remerciements

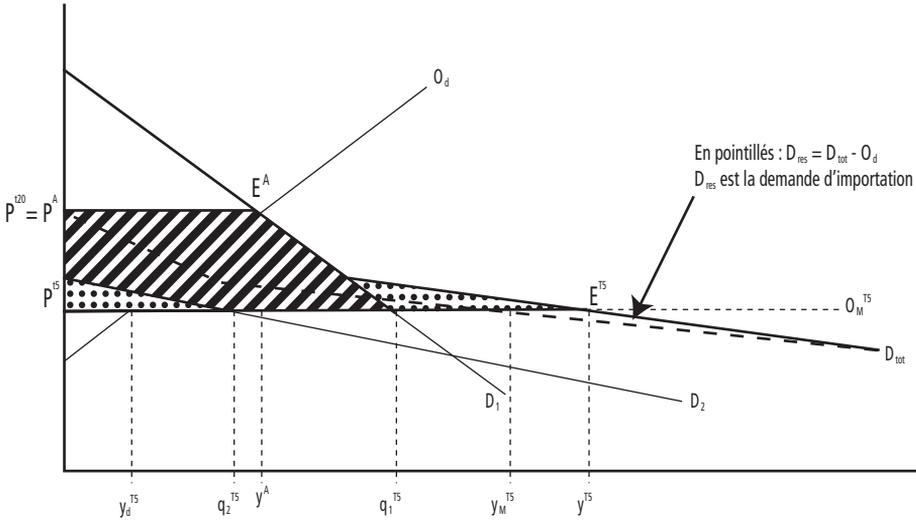
*Les auteurs remercient les deux lecteurs anonymes qui, par leurs remarques et suggestions, ont contribué à l'amélioration de cet article.*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACDIC. (2004). *État des lieux de la filière avicole au Cameroun*. Yaoundé, Association citoyenne pour la défense des intérêts des consommateurs. Rapport d'études, 32 p.
- ACDIC. (2005a). *L'importation massive de poulet congelé au Cameroun : état des lieux, enjeux et alternatives*. Yaoundé, Association citoyenne pour la défense des intérêts des consommateurs. Rapport d'études, 168 p.
- ACDIC. (2005b). *Rapport annuel 2005*. Yaoundé, Association citoyenne pour la défense des intérêts des consommateurs, 27 p.
- Agir Ici. (2004). *Exportations de poulets : l'Europe plume l'Afrique*. Paris, France, Campagne d'ici n° 68, 4 p.
- Awono Bessa C., Laroche Dupraz C., Grongnat J.-F., Vermersch D., Havard M., Lhuissier A. (2005). *Déterminants de la consommation urbaine de poulet de chair au Cameroun : cas de la ville de Yaoundé*. Agriculture et développement urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre, tome 1 : Gouvernance et approvisionnement des villes, actes des ateliers de Yaoundé 30/octobre - 3 novembre 2005, 2008, IRAD-CIRAD, p. 193-202.
- CCIMA. (2005). *Expansion du commerce intra et inter-régional entre les pays de la CEMAC et de l'UEMOA. Cameroun : Etude de l'offre et de la demande sur les produits alimentaire*. Yaoundé, Cameroun, Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat, rapport, Centre du commercial international CNUCED/OMC, 159 p.
- CEMAC (1994). *Traité instituant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale*. 16 Mars.
- CEMAC (2004). *Stratégie agricole commune des pays membres de la CEMAC. Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale*. version provisoire, Mai, 59 p.
- ECAM. (2000). *La consommation alimentaire au Cameroun en 1996. Enquête sur la consommation des ménages au Cameroun (ECAM)*. Yaoundé, Direction de la statistique nationale, Centre de coopération internationale en recherche agricole pour le développement, International institute of tropical agriculture, 283 p.
- FAO. (2006). *Briefs on import surges n°4 Cameroon : poultry, rice and vegetable oils*. November, 4 p.
- Hugon P. (2003). *Economie de l'Afrique*. Paris, La Découverte, 123 p.
- Njoya A., Engola Oyep J., Ndong R. (2003). *Étude sur la commercialisation des bovins et de la viande bovine dans la région CEMAC*. N'djaména, CEBEV-HIRAA - CEMAC.
- Teleu Ngandeu E., Ngatchou A. (2006). *Première évaluation du secteur avicole au Cameroun : structure et importance du secteur avicole commercial et familial pour une meilleure compréhension de l'enjeu de l'Influenza aviaire*. Yaoundé, Rapport des consultants nationaux, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Projet OSRO/GLO/MUL, FAO, 48 p.
- UDEAC (1993). *Acte n° 7/93-UDEAC-556-CD-SE1 portant révision du TEC et fixant les modalités du tarif préférentiel généralisé*. Union douanière et économique de l'Afrique Centrale (UDEAC), 21 juin.
- UDEAC (1994). *Acte n° 5/94-UDEAC-556-CD56 portant modification de l'acte n° 7/93-UDEAC-556-CD-SE1*. Union douanière et économique de l'Afrique Centrale (UDEAC), 19 décembre.
- UEAC (1999). *Règlement n° 19/99-UEAC-022-CM-03 portant adoption du classement tarifaire de sept (7) produits*. Union économique de l'Afrique Centrale (UEAC), 17 décembre.

ANNEXE

Graphique 6. Marché camerounais en équilibre partiel établie sous les hypothèses suivantes :  
 - le Cameroun est un petit pays importateur ;  
 - la demande de poulet est satisfaite d'abord par la production locale, et ensuite, en cas d'insuffisance seulement, par les importations contrôlées par l'État



Les notations utilisées sont similaires à celles du *graphique 1* à l'exception des exposants t5 et t20, qui réfèrent aux situations dans lesquelles les importations sont soumises respectivement à un droit de douane de 5 % et de 20 %.